

JEAN DU COGNOT « Rue de Cugnières »

Le nom ancien de cette rue de Sens est la « rue du Fromage ».

Reliant la rue Jossey à la rue Jean-Cousin, elle a moins de 30 mètres de longueur. On la dénommait, avec une partie de la rue Jossey : le marché aux fromages
Nous sommes en plein quartier des marchands et des marchés. Nous les retrouvons dans les rues adjacentes.

Il en fut décidé ainsi dans une réunion du conseil municipal, le 4 novembre 1879, qui changea « des noms insignifiants ou ridicules » sur la proposition du conseiller Morellet, rapporteur de la commission.

Que dit-il ?

Pierre de Coignet, de son vrai nom Pierre de Cugnières, est un des grands légistes du XIV^e siècle. Professeur ès lois, avocat général au Parlement de Paris et conseiller de Philippe de Valois, il est célèbre pour avoir négocié avec le chancelier de la flotte le traité qui a rattaché le Dauphiné à la France (1343) et surtout pour s'être élevé contre les empiètements des justices cléricales sur celles du roi (Assemblée de Vincennes - 1329). C'est à lui que l'on fait remonter l'origine de la procédure « appel comme d'abus » en mémoire à son opposition aux prétentions cléricales.



Philippe VI de Valois, 57^e roi de France
Collection incorporée dans le chocolat Lombart

Pierre de Cugnières n'était pas de Sens, mais il eut contre lui dans cette dernière affaire Pierre Roger, archevêque de Sens (et futur pape Clément VI), ainsi qu'une vingtaine d'autres évêques, dont Pierre Bertrand évêque d'Autun. Bien qu'ayant énoncé 66 griefs à l'encontre du Clergé, la réponse épiscopale sera brillante pour influencer le roi.

Il est exact que Pierre de Cugnières était magistrat du Parlement du Roi. Il devint garde des Sceaux, chancelier, ce qui ne l'empêcha pas de défendre la primauté du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel.. Philippe VI convoqua le 7 décembre 1329 une assemblée pour essayer de résoudre cet épineux problème.



Blason de l'archevêque
de Sens Pierre Roger

L'archevêque Pierre Roger, le 15 décembre suivant, dit qu'il n'était pas là pour subir un jugement, mais pour « informer la conscience du roi ». Selon lui, les ministres de l'église étaient des juges-nés, plus capables de rendre la justice que les juges royaux ou seigneuriaux. Pour des raisons politiques, le roi se montra favorable aux ecclésiastiques et Pierre de Cugnières se trouva mis au ban de l'église. Afin de le ridiculiser, les chanoines de notre cathédrale Saint-Etienne donnèrent le nom du légiste à une figure de pierre grotesque qui se voyait sur le premier pilier Nord, à gauche du grand portail (dans la nef).

Cette trace de la haine des clercs contre notre légiste se retrouve dans plusieurs de nos églises et cathédrales de France. Il devint la risée du clergé et, à Notre Dame de Paris, il fut appelé « Maître Pierre de Coignet » à cause de sa petite figure grimaçante située sous le jubé, contre laquelle on prenait plaisir en sortant du chœur, à éteindre les cierges sur le nez de Jean du Cognot (signifiant au coin en vieux français).

Notons au passage que l'église de Villeneuve-L'archevêque possède une semblable « petite tête ».



Cathédrale de Sens – Jean du Cognot
Gros plan de la tête placée sur le
premier pilier gauche en entrant



A Sens « la cathédrale scella sa petite tête ». Mais cette tête du XIV^{ème} fut déposée en 1794. Elle est conservée dans une vitrine du Musée et appartient à la Société archéologique de Sens. Elle provient de la collection Tarbé.

Ambroise Dubois, en 1863 donne l'explication de l'origine de la tête.

Il s'en fallu de peu pour que celle-ci ne disparaisse pendant la II^e République. Le Conseil municipal nomma « une commission chargée d'examiner la proposition de réhabilitation de Pierre de Cugnières.

◀ Carte postale – Intérieur de la cathédrale de Sens
avec la tête de Jean du Cognot en haut du pilier

